inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre : une permanence sera tenue par les élus, jusqu'à 18h00 à la mairie.

La Lettre

d' Informations Municipales

Saint-Caprais de Bordeaux

DECEMBRE 2013

Goûter de Noël à l'école

Jeudi 20 décembre, les petits écoliers de Saint-Caprais ont eu le plaisir de partager le traditionnel goûter de Noël au restaurant scolaire. Chocolatines, pains aux raisins, chocolats, clémentines, jus d'orange, et chocolat chaud sont venus remplir les petits estomacs dans une ambiance festive aux accents de fêtes de fin d'année. Un bon moment dynamique, partagé entre copains, pendant que le Père Noël de la Mairie en profitait pour déposer dans les classes un livre à chaque enfant.

Illuminations de Noël

Porté depuis 3 ans par le commission fêtes et cérémonies, le projet d'illumination de l'ensemble du bourg arrive à son terme.
La route de Cénac, les places du village et des jumelages ont été équipées et les rideaux lumineux de la façade de la mairie ont été changés.

Réception des nouveaux habitants

Le samedi 7 décembre, le conseil municipal a reçu les nouveaux habitants. Une réception durant laquelle le Maire, Jean-Paul Petit a souhaité la bienvenue aux familles et a dressé un portrait de Saint-Caprais de Bx. Chaque élu s'est ensuite présenté et a décrit sa commission, son but, ses actions, ses moyens. Une cinquantaine de personnes a répondu à cette invitation et c'est autour de vins locaux que les convives ont fait connaissance.

Réception de la Communauté Scolaire et départ à la retraite de Mme TALEB

Le vendredi 20 décembre, la municipalité a reçu la communauté scolaire et le personnel, lors de la réception de fin d'année. Instituteurs, ATSEM, DDEN, membres de la FCPE élus aux conseils d'écoles, personnels municipaux se sont retrouvés autour de Jean-Paul Petit, Maire de Saint-Caprais et de Sylvine Frot, adjointe à la vie scolaire qui a notamment fait un point sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2014-2015 avant de souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.
Une occasion également, pour ceux qui ne les avaient pas encore vu de faire le tour des travaux réalisés à l'école maternelle durant les vacances d'été.
C'est également lors de cette réception qu' a été célébré le départ à la retraite de Ziloukha Taleb qui travaillait à la cantine depuis 1995. Plusieurs de ses anciens collègues, à la retraite eux aussi, sont venus l'entourer pour ce moment à la fois sympathique et émouvant.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont sur le blog de la mairie : stcapraisbx.blogspot.com

TRÈS BONNE ANNEE 2014 A TOUS !

POPULATION LEGALE
L'INSEE vient de communiquer les chiffres pris en compte au 1er janvier 2014 :
2.738 habitants
à St-Caprais .

HORAIRES MAIRIE
Lundi et vendredi,
de 14h00 à 19h00.
Mardi au jeudi,
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à18h00.

HORAIRES URBANISME
Le service urbanisme est à votre disposition pour les dépôts de dossiers et renseignements divers :
Lundi, de 14h00 à 17h00.
Mardi et jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

PERMANENCE DES ELUS
- Le Maire, Jean-Paul PETIT, reçoit sur rendez-vous pris à la mairie : 05.57.97.94.00.
- Christian BONETA, adjoint à l'urbanisme reçoit sur rendez-vous le lundi de 14h00 à 17h00.
- Renelle MANGEMATIN, adjointe en charge des affaires sociales, reçoit le mardi de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
L'ensemble des adjoints reçoit également sur rendez-vous.

Dossiers d' urbanisme

Pour un dépôt des Déclarations Préalables de travaux, vous pouvez obtenir des informations sur Internet.

Attention cependant, car les bordereaux de pièces à joindre sont différents des exigences de nos services instructeurs. Il est donc vivement conseillé, avant dépôt des demandes, de prendre contact avec le service urbanisme de la mairie au 05.57.97.94.27. ou par mail : urbastcaprais@live.fr.

Carte nationale d'identité : changement de durée de validité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans. Cela concerne :
- les cartes sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

La prolongation de validité de 5 ans est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière et la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes despersonnes mineures. Ces dernières seront toujours valables 10 ans.

MANIFESTATIONS

Théâtre
Vendredi 3 et samedi 4 janvier

Cérémonie des voeux
Samedi 11 janvier
à 11h00 au restaurant scolaire

Kagami du Budo
Samedi 11 et dimanche 12
Salle de Lavoir et Epicurien

Un soir à la bibliothèque
Vendredi 31 janvier à 20h30
"Contes d'hiver"

C.C.A.S.

Distribution des chocolats de Noël aux aînés.

C'est autour d'un café gourmand que les aînés de St-Caprais étaient conviés à venir chercher leur traditionnelle poche de chocolats le samedi 21 décembre. Une manière en toute simplicité pour le CCAS de terminer l'année et de souhaiter à tous, de très bonnes fêtes.

Collecte nationale de la Banque Alimentaire

Les élus et bénévoles du CCAS qui tenaient des permanences sur la place du village les 29 et 30 novembre derniers dans le cadre de la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire, ont récolté 8 caddies et demi de denrées alimentaires. Un grand merci pour leur générosité, à tous ceux qui ont participé !

Aérez vos maisons !

La pollution de l'air intérieur vient de diverses sources : tabagisme, produits de bricolage, peinture, humidité, bougies parfumées, produirts ménagers moquettes et revêtements pour le sol. Pour réduire la pollution de l'air intérieur, il suffit de gestes simples :
- aérez 10 mn par jour, hiver comme été, afin de renouveler l'air intérieur et réduire la concentration de polluants dans le logement.
- ventiler pour renouveler l'air en assurant une circulation générale et permanente (ne bouchez pas les entrées d'air entretenez-les, ne bloquez pas les systèmes de ventilation, faites vérifiez les installations tous les 3 ans).

Arboretum

A l'initiative du groupe Arboretum, une invitation avait été lancée à la population les 30 novembre, 1er, 14 et 15 décembre. Des dates choisies selon le calendrier lunaire pour planter des arbres fruitiers à la plaine bernardin, près de l'école élémentaire.
C'est chose faite. Neuf plants offerts par Echo5Cap et le CCAS ont été mis en terre dans un sol peu facile à travailler. Merci aux bénévoles.

Chasse au trésor

Ils étaient une bonne vingtaine d'enfants à piaffer d'impatience pour s'élancer vers les stands de la chasse au trésor organisée par Concordia en liaison avec le groupe Arboretum le mercredi 4 décembre. Même le soleil et le ciel bleu étaient au rendez-vous. Répartis en 4 groupes, nos aventuriers devaient, à l'aide d'une carte tirée au hasard, se diriger vers le stand correspondant, l'observer, se concerter avant de répondre à des questions basées sur les saisons et leurs fruits et légumes – le tri sélectif - les gestes écologiques - vocabulaire sur la nature en mots croisés et enfin course au sac. Chaque stand offrait un morceau du plan qui fut reconstitué à la fin du parcours pour découvrir LE TRESOR : un olivier à replanter dans la cour de l'école offert par Concordia et un gouter de petits gâteaux pré-emballés offerts par l'Arboretum.

Etat de catastrophe naturelle-sècheresse

Entre le 1er janvier et le 31 mars 2012, de sérieux dommages ont été constatés sur des habitations (murs fissurés, dallages affaissés...) dus à la sécheresse. La commune de St-Caprais a décidé de déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour cette période.
Dans le cas d'une réponse favorable les administrés pourraient bénéficier de dédommagements par le assurances.

Disparition de Pierre-Jean Cousteix

Pierre-Jean COUSTEIX, 48 ans, résidait depuis une dizaine d'années à St Caprais. En 2011, il s'est lancé sans hésitation dans l'aventure municipale, tant la situation de la commune lui était insupportable.
Durant ces trois années au Conseil Municipal, il s'est engagé dans les commissions vie associative, information communication, fêtes et cérémonies, jeunesse, fleurissement, arboretum, mais aussi comme délégué suppléant à la communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers et délégué au sein des commissions intercommunales petite enfance jeunesse, communication, culture.
Un engagement sincère et actif au service de l'intérêt général. Tous ceux qui l'ont côtoyé retiendront particulièrement de lui son écoute attentive des autres, sa générosité, sa sincérité qui lui permettait d'avoir un avis marqué de justesse et de bon sens. Très impliqué dans le monde associatif où tous ont pu apprécier ses qualités humaines, ce que confirment les nombreuses et unanimes réactions.
Il souhaitait poursuivre son engagement pour la collectivité et avait à cœur de développer plus avant l'aspect culture. Mais l'injustice de la route en a décidé autrement. Il laisse un grand vide en particulier pour son fils Matéo.
"Tes collègues du Conseil Municipal et le personnel de la Mairie sont très tristes, mais fiers d'avoir travaillé avec toi. Saint-Caprais te dit Merci."
Et, pour la Commission Information et Communication, cette 1ère Lettre d'Informations Municipales réalisée sans toi, a un petit goût amer.»

LIM N°63- Directeur de publication : A. SIERRA - Imprimé par nos soins - Mairie de St-Caprais de Bx : 05.57.97.94.00.